

Bulle, rue de Gruyères.

ANNONCES

bas suivants :

| | |
|----------|----------|
| N° 40/47 | Fr. 12 — |
| > 40/47 | > 15 50 |
| > 40/47 | > 5 95 |
| > 40/47 | > 6 80 |
| > 40/47 | > 7 90 |
| > 40/47 | > 8 90 |
| > 40/47 | > 8 50 |
| > 36/42 | > 5 80 |
| > 36/42 | > 7 90 |
| > 36/42 | > 6 50 |
| > 36/42 | > 7 40 |
| > 36/42 | > 5 50 |
| > 36/42 | > 6 80 |
| > 36/42 | > 5 40 |
| > 30/35 | > 4 90 |
| > 36/39 | > 5 90 |
| > 26/29 | > 3 70 |
| > 26/29 | > 4 70 |
| > 30/35 | > 4 70 |
| > 30/35 | > 5 70 |
| > 30/35 | > 1 75 |
| > 30/35 | > 3 70 |

le Fahrwangen (Argovie).

gent et or.

MORAT

et liqueurs fines.

vins d'Arbois.

35 cent. le litre.

nombre d'habitations, rapport

avec jardins et quelques poses de

er, de 16, 18, 19, 25, 30, 35 et 40

e terre, quelques poses en forêts;

château avec 5 poses de terre en

es, et un autre de 118 poses de

avantageuse.

gne, l'autre de 6 poses avec deux

me bien placée. Conditions favo-

un de 18 poses avec forêt, l'autre

excellente auberge. Prix modérés.

us terrain, rapport assuré; un bel

grandes maisons servant de maga-

ux & E. Genoud, Fribourg.

Stomac.

d'estomac, les vomissements fré-

nté, grâce à votre traitement par

mon possible pour recommander

Moser, pierriste, à Corgémont

é par D. Gilomen. Adresse :

Grandes de places.

cher. he à placer un certain nombre

gens de 16 à 25 ans, comme com-

meurs jeunes filles de 18 à 25 ans,

bons certificats, désiraient trou-

de sommelière, fille de chambre,

ge.

désire placer encore des vachers,

s, cochers, jardiniers, portiers,

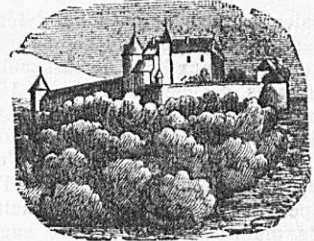
des cuisinières.

x jeunes filles très recommandables

places de gouvernantes dans une



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4³³ 7²⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Étranger, 20c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

Bulle, le 9 septembre 1898.

Les chemins de fer de la Gruyère.

Le *Confédéré* de Fribourg a dit dans cette grosse question, qui intéresse si vivement deux districts de notre canton, ce qu'il pensait et il s'est abstenu de toute considération blessante, personnelle ou politique.

Son opinion est donc utile à reproduire et nous croyons aussi qu'une voie normale partant de Fribourg pour rejoindre le Thoune Jaman-Vevey à Montbovon, servirait mieux les intérêts du pays que tout autre projet. Resterait à étudier quel serait le moy n pratique pour relier Bulle à la Veveyse et celle-ci au canton de Vaud.

Mais, contre le vœu des populations, le comité d'initiative du routier persiste dans son erreur; il annonce à qui veut l'entendre sa constitution définitive et le commencement des travaux dans la quinzaine. Il paraît donc singulier que des hommes que l'on serait en droit de supposer sensés et réfléchis veuillent imposer à la Gruyère et à la Veveyse une chose dont elles ne veulent point.

Revenons à l'opinion du *Confédéré* :

Il estime que le canton de Fribourg doit rechercher les moyens de construire à voie normale la section de Bulle à Montbovon, car, du moment où Berne va avec la voie normale jusqu'à Zweisimmen, il est clair comme le jour que lorsqu'il ne manquera plus que les quelques kilomètres qui vont de Gessenay à Zweisimmen, on les construira. La section de Montbovon à Gessenay se fera sitôt après et quant au passage de la montagne, il faudrait mal connaître Berne et toute sa politique ferrugineuse pour ne pas oser affirmer qu'il reliera Gessenay à Zweisimmen.

Telle est sa conviction absolue. Au routier et à la voie étroite, il voudrait voir substituer la seule ligne rationnelle, la seule qui sauvegarde les intérêts de l'avenir, la seule qui puisse relier convenablement le Simmenthal et la Haute Gruyère au Bulle-Romont, au Fribourg-Bulle, qui se fera à voie

normale, à Berne, à Neuchâtel et à la Broye. On devrait donc affecter la subvention de 900,000 fr. et les subventions des communes intéressées à la voie normale Bulle-Montbovon et commencer par là. On verrait ensuite à relier Bulle avec Châtel et Vevey par une voie étroite ou par un routier ou encore par la voie normale si elle est possible et si la contrée fait les sacrifices nécessaires.

Voilà son point de vue. I. peut être énoncé, discuté, soutenu, combattu pour lui-même; il en vaut la peine, il s'agit, en effet, de la construction d'un réseau fribourgeois conforme à la politique fribourgeoise de tous les partis depuis environ 50 ans.

Maintenant si son idée n'est pas réalisable, si ce n'est qu'un rêve, qu'une utopie, il pense que la voie étroite est en tous cas préférable au routier qui ne laissera que 4 mètres à peine de routes disponibles aux troupeaux, aux piétons, sur une route d'jà trop étroite (de Gruyères en haut) à l'heure qu'il est. Ce routier est une folie, une chose absurde à ses yeux et il dit qu'il n'est pas un ingénieur, pas même l'ingénieur cantonal, qui osera soutenir que les routes de la Haute-Gruyère sont assez larges pour supporter l'entreprise d'un chemin de fer routier.

La *Liberté* fait grand état d'un appel paru dans le *Bund*, préconisant le tracé Vevey-Thoune en excluant le territoire fribourgeois.

Cet appel oppose à l'ancien projet du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune le nouveau projet Thoune-Col de Jaman-Vevey. Le détour par Bulle, Châtel-St-Denis, Chardonne serait abandonné. Cette modification avait été prévue, mais il n'y a pas lieu d'exagérer l'importance de cet article. Rien ne prouve d'abord que l'opinion du correspondant du *Bund* soit partagée par la majorité de nos confédérés bernois et vaudois.

Et puis, n'y aurait-il pas là un simple garde-à-vous, destiné à faire réfléchir les promoteurs du routier et à les engager à reprendre les négociations du Vevey-Bulle-Thoune?

En tout cas, la situation est grave. Si la menace du *Bund* devait se réaliser, ce serait un coup très grave porté à l'avenir économique de la Gruyère

et de la Veveyse. C'est donc plus que jamais le moment de suivre une politique ferrugineuse sage et s'inspirant des vrais intérêts de toute cette contrée.

Le jour où Bernois et Vaudois verront les subventions de l'Etat et des communes fribourgeoises affluer au Vevey-Bulle-Thoune, ils regarderont à deux fois avant de les refuser en évitant le territoire de notre canton.

Et qu'on cesse de vouloir à toute force imposer à un district un train-promenade dont il ne veut pas.

La *Liberté*, dans son numéro de vendredi, fait observer que le normal Fribourg-Montbovon coûterait au pays quelques dix millions. Nous lui répondons que ce serait un argent bien placé, rentable dans la suite et qui serait mieux appliqué à l'avenir économique du canton que celui dépensé pour l'Université qui ne profite, en définitive, qu'à la ville de Fribourg.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le retrait de la munition d'urgence. — On écrit de Berne à la *Revue* :

« Le Conseil fédéral a décidé, sur le préavis du Département militaire, de retirer à tous les soldats de l'armée — élite, landwehr et landsturm — la boîte de trente cartouches qui constituait la munition d'urgence. Cette décision, basée sur les rapports presque unanimes des gouvernements cantonaux, est motivée par deux ordres de faits : d'une part, les accidents causés par la munition d'urgence, en cas d'incendie, par exemple; d'autre part, le peu d'utilité au point de vue militaire de la mesure qui vient d'être rapportée. En cas de mobilisation, les hommes de l'élite et de la landwehr appelés sous les armes toucheraient en effet leurs munitions sur les places de rassemblement, et on voit difficilement l'avantage qu'il y a de les munir à l'avance de trente cartouches, que beaucoup oublieraient au moment critique ou qui au-

Un changement cependant s'était produit dans sa vie, un changement profond : en reprenant sa liberté, Mme de Saint-Héresme, aussi mauvaise mère que mauvaise épouse, lui avait laissé la pleine disposition d'un fils, le petit Charles.

Et M. de Saint-Héresme aimait doublement, se dévouait doublement à ce pauvre enfant privé dès le berceau du plus cher trésor des fils, leur mère.

Le berceau du petit Charles fut entouré de quatre amours passionnés : son père, Ursule, les frères Bertrand.

C'était un spectacle qui eût tenté le plus grand peintre que celui de cet homme de guerre perdant sa moustache grise dans les boucles blondes d'un bel enfant à cheval sur ses genoux et y laissant aussi tomber parfois une larme pendant qu'à trois pas, respectueux, admiratifs, Ursule, Pierre et Michel envoyaient au père et au fils leurs âmes dans leurs regards.

Le petit Charles avait grandi aussi bien soigné, instruit que le permettait la pauvreté de son père et sans que celle qui l'avait mis au monde trouvât une seule fois dans son opulence un souvenir matériel et dans son cœur un souvenir moral à lui envoyer.

Elle n'avait pas trop de tout son argent, de tout son temps, de toute son intelligence sans doute pour les dépenses et les soucis de l'existence fastueuse qu'elle menait, de toute sa tendresse pour la compagnie qu'il y suivait.

Quatorze ans passèrent et un jour qu'il s'était transporté au chef-lieu pour y toucher sa pension, le colonel se rencontra par hasard à table d'hôte aux côtés d'un inconnu, d'un monsieur parlant beaucoup, amusant la galerie du récit de ses aventures, d'un administrateur des Haras venu dans la région pour un achat de chevaux.

De plaisanteries en plaisanteries, de théâtres parisiens en bains de mer et en cafés-concerts, le monsieur arriva à parler d'une étoile, autrefois femme du monde, ruinée

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 12

Madame Bicyclette.

ROMAN D'ACTUALITÉ

PAR AUGUSTE GEOFFROY

Le jeune homme qui pleurait était M. Charles de Saint-Héresme, fils unique d'un officier supérieur aussi respecté que brave et pauvre, le colonel marquis de Saint-Héresme.

Le colonel criblé de blessures avait pris sa retraite de bonne heure, avec sa pension pour toutes ressources, et était revenu vivre dans le pays même dont autrefois ses pères avaient été les seigneurs.

Lui n'y possédait plus que les bâtiments d'une vieille ferme en ruines, juste assez pour s'abriter, lui, des chiens de chasse, un cheval de selle et une ancienne domestique, Ursule.

Le colonel, excellent cœur, homme simple et qui laissait la morgue aux parvenus, vivait là parfaitement heureux, galopant, chassant, fumant, jouant aux cartes.

La forêt était à deux pas de son castel rural; il y avait fait nommer comme gardes deux cavaliers de son régiment; il n'en sortait pas, préférant la solitude et les animaux des forêts aux salons et aux brutes humaines des villes.

Ces deux gardes étaient les deux frères Pierre et Michel Bertrand : leurs goûts étaient ceux de leur ancien colonel auquel ils avaient voué une sorte de culte.

A toute heure, à jamais M. de Saint-Héresme était certain de trouver Pierre et Michel Bertrand prêts à se sacrifier pour lui.

Aussi étaient-ce pour lui non des protégés, des servi-

CHOCOLAT SUCHARD
CAO SOLUBLE
 EXCELLENTE QUALITÉ
 MODÉRÉS PRIX
 SE TROUVE PARTOUT.

Emile Leuz, imp.-éditeur.

raient pu être perdues ou détériorées. Quant au landsturm, j'apprends qu'on projette d'établir à son usage, aux lieux de rassemblement des compagnies, des dépôts contenant 100 cartouches par homme; ces dépôts seront aménagés chez les chefs de section ou dans des magasins de poudre.

Le retrait de la munition d'urgence aura lieu, pour l'élite et la landwehr, à l'occasion des inspections d'armes de l'an prochain; les contingents de munitions devront être augmentés d'autant. Quant au landsturm, il rendra également sa munition au cours de l'année prochaine.

Forêts. — La commission du Conseil national a apporté quelques modifications au projet de loi du Conseil fédéral. La plus importante est celle qui range parmi les forêts publiques celles qui sont administrées par une association; elles seront donc soumises au même régime que les forêts de l'Etat, des communes et des corporations. D'autre part, la commission a repoussé un vœu du gouvernement de St-Gall tendant à déclarer forêts protectrices toutes les forêts publiques.

Souscription du Jura Simplon. — Les souscriptions à la première série de 20 millions de l'emprunt pour le percement du Simplon s'élèvent à 21,856,000 fr. Celles recueillies en Suisse s'élèvent, en chiffres ronds, à 20 millions.

Berne. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures, un violent incendie a éclaté à Sonvillier, dans la maison de M. Dousse, de Fribourg, confiseur. En quelques instants, la maison a été embrasée. Les locataires ont dû sauter par les fenêtres. Un vieillard est resté dans les flammes; on l'a entendu appeler pendant un quart d'heure depuis le troisième étage, mais on n'a pas pu lui porter secours, les échelles faisant complètement défaut. En outre, trois personnes ont été blessées, dont deux grièvement. Un jeune homme a eu les deux jambes brisées en sautant par une fenêtre. On ignore encore les causes de l'incendie.

Schwytz. — La petite commune d'Illgau, dans les montagnes schwytzoises, possède une curieuse sage-femme. C'est un homme, dont le père exerçait déjà la même profession, qui remplit dans la localité les fonctions d'accoucheuse. Il s'en tire d'ailleurs à merveille et jouit d'une juste estime parmi les dames d'Illgau qui se sont trouvées dans l'obligation d'avoir recours à ses bons offices. Actuellement, cet excellent praticien songe à prendre une retraite bien gagnée, et c'est sa fille qui lui succédera.

Schaffhouse. — Le nommé Jacob Bruetsch, vannier, de Ramsen, qui s'adonnait à l'alcool, a été condamné à mort par le tribunal cantonal pour avoir assassiné sa femme à coups de hache, le 13 janvier dernier.

Le tribunal cantonal a prononcé hier matin une seconde condamnation à mort. Cette condamnation frappe un nommé Zaccinati, Italien, cordonnier, âgé de 28 ans, qui, dans la nuit du 31 décembre dernier, tua d'un coup de couteau avec préméditation un concurrent, à Neuhausen.

Vaud. — L'assemblée générale de l'Eglise libre protestante de Payerne a ratifié à la pres-

que unanimité la décision du dernier Synode réformé libre du canton de Vaud, accordant aux femmes le droit de vote dans les élections des pasteurs, des anciens et des délégués au Synode.

Genève. — Un incendie a éclaté mercredi soir à l'Usine de Chèvres. A la belle réception offerte au Congrès de géographie par les autorités du canton de Genève, M. Gavard a été obligé, en annonçant cette triste nouvelle, de lever la séance. La ville a été en partie plongée dans les ténèbres depuis dix heures.

Une dynamo a communiqué le feu au tableau de distribution, qui s'est enflammé immédiatement. Quelques minutes après, tout l'immense bâtiment brûlait.

Les constructions ont été complètement détruites. Sur 150 mètres, 25 seulement sont restés debout. Seules les machines sous l'eau sont encore intactes.

Les dégâts sont considérables. C'est un véritable désastre, qui cause non seulement des pertes énormes à la ville de Genève, mais à de nombreux usiniers auxquels la ville de Genève fournissait la force motrice.

ÉTRANGER

France. — Après une entrevue avec le président de la République et avec M. Brisson, le général Zurlinden a accepté le portefeuille de la guerre.

Le général Zurlinden a annoncé qu'il a confié au général Borius l'intérim du gouvernement militaire de Paris.

Le *Temps* constate à propos de l'affaire Dreyfus qu'après l'émotion provoquée par les incidents de ces derniers jours, l'opinion semble avoir trouvé son assiette et qu'un calme relatif se fait dans les esprits.

Deux points, en effet, sont désormais hors de doute. Le premier, c'est que la revision du procès apparaît comme le seul moyen de sortir des incertitudes et des angoisses dans lesquelles on s'est si péniblement débattu.

Le second, c'est que la revision ne préjudicie nullement le résultat du procès. Il ne s'agit point actuellement de savoir si Dreyfus est innocent ou coupable.

Le *Matin* reproduit le bruit suivant lequel l'enquête ouverte par le ministre de la guerre depuis la découverte du faux du colonel Henry aurait mis sur la trace de certains faits délictueux, dont se seraient rendus coupables plusieurs officiers de l'état-major général. Le général Zurlinden aurait fait une communication à ses collègues à ce sujet, après avoir longuement conféré dans la matinée avec M. Cavaignac.

Suivant le même journal, le général Zurlinden se serait prononcé dans le conseil pour la réforme des bureaux de renseignements au ministère de la guerre. Le général Zurlinden aurait été chargé d'étudier un projet dont le principal objet serait de mettre les officiers de l'état-major en dehors des besognes de police qui incombent actuellement aux bureaux de renseignements.

« Quel est une stupidité! »
Tout autre que M. Morancourt eût couru s'incliner devant ce glorieux serviteur de la patrie, devant ce mari et ce père qui prenait avec une rare fierté la défense d'une épouse et d'une mère odieuse, lui, le grossier personnage, ne voulut rien entendre.

Au contraire, il feignit de prendre pour une injure la condescendance du marquis relativement à son infériorité sur les armes.

M. de Saint-Héresme, auquel ce duel répugnait, choisit encore le pistolet pour lui donner des chances, et après avoir choisi le pistolet tira en l'air, tandis que son adversaire lui envoyait une balle dans le ventre.

Deux anciens officiers supérieurs retirés au chef-lieu et qui avaient été les témoins du colonel télégraphierent chez lui où le blessé désirait absolument qu'on le transportât pour mourir.

Les frères Bertrand arrivèrent immédiatement, mais la ferme était loin du bureau de poste, loin du chemin de fer et encore plus loin du chef-lieu: ce fut donc seulement vers neuf heures du soir que M. de Saint-Héresme se retrouva dans sa chambre, étendu sur son lit.

Alors Pierre repartit pour la petite ville, toute voisine, où M. Charles faisait ses études, afin de l'en ramener.

Sans dire au jeune homme toute la vérité, il lui en avait révélé une partie en sollicitant du principal du collège la permission de le ramener à la ferme à pareille heure.

C'est dans ces conditions-là que le garde dévot et le fils aimant se hâtèrent vers la couche où agonisait le vieux colonel.

A l'un comme à l'autre, il était toute leur vie, et à l'un comme à l'autre, il semblait que s'il mourait eux aussi allaient mourir.

Deux médecins étaient auprès de M. de Saint-Héresme quand son fils et Pierre Bertrand entrèrent; l'un le médecin du plus proche village et l'autre de la petite ville, en-

— L'ordre de la Toison d'Or a été conféré à M. Félix Faure par la reine-régente d'Espagne en témoignage de gratitude pour l'heureuse médiation exercée par le gouvernement français entre l'Espagne et les Etats-Unis. L'ordre de la Toison d'Or est, on le sait, l'un des plus appréciés en Europe.

M. Simon, imprimeur, à Pontarlier, candidat aux dernières élections législatives, vient de recevoir un coup de révolver dans la tête, au cours d'une discussion pendant une réunion de la société de tir. On pense que la blessure ne sera pas mortelle, la balle a été extraite.

Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

Russie. — Les journaux russes, continuant à s'occuper de l'initiative du czar, font allusion à la question de l'Alsace-Lorraine. Les *Novosti* considèrent que cette question doit constituer la base fondamentale des débats de la conférence internationale, et estiment qu'un compromis franco-allemand, qui établirait la neutralité de l'Alsace-Lorraine, serait de nature à satisfaire également la France et l'Allemagne, dit une dépêche spéciale du *Journal de Genève*.

Crète. — Une agitation très grave a obligé la flotte anglaise et européenne à bombarder Candie. Les Anglais ont pris possession des digues. Le gouverneur turc Edhem Pacha a dispersé plusieurs fois des rassemblements de musulmans. Les chrétiens et les musulmans en sont venus aux mains. Les Anglais ont tiré et blessé deux musulmans. Toute la population musulmane s'est armée. Edhem Pacha a fait embarquer les soldats anglais et les chrétiens sous escorte turque. Un bateau anglais a tiré plusieurs coups de canon dans le but d'effrayer; on compte qu'il y a eu trois Anglais tués et quatre blessés; il y aurait eu, d'autre part, six musulmans tués.

250 chrétiens seulement sur 1000 ont été sauvés. On a les plus grandes craintes relativement aux autres; les musulmans pillent la ville. Edhem Pacha se déclare impuissant à contenir le peuple. Des renforts sont attendus de la Canée.

En raison des événements de Candie, l'avis anglais *Vulcan* est parti pour la Crète. En outre, un demi-bataillon d'infanterie et un détachement d'infirmiers se sont embarqués pour Candie. D'autres troupes suivront.

Etats-Unis. — On mande de New-York que la chaleur a causé avant-hier 169 décès.

Afrique. — Le recensement fait après la bataille d'Omdurman accuse 10,800 morts et 1600 blessés; de plus, environ 400 derviches ont été tués au moment de la prise de la ville par les Anglo-Egyptiens.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 6 septembre 1898. — Le Conseil autorise M. Henri Gapany, d'Echarlens, domicilié à Balle, porteur d'un diplôme fédéral de vétérinaire, à pratiquer sa profession dans le canton de Fribourg.

— Il nomme :
M. Bosson, Charles, à Romont, notaire cantonné dans le district de la Glâne;

voyé par le garde avant de se rendre au collège. Charles s'était jeté sur le lit de son père avec un cri d'indicible désespoir, les yeux du garde s'étaient portés sur les deux médecins qui hochèrent tristement la tête.

Le colonel pouvait vivre encore plus ou moins d'heures, mais il était perdu.

Quelques cultivateurs de la contrée, quelques notabilités campagnardes environnantes, parmi lesquelles la nouvelle du drame de Saint-Héresme s'était répandue, encombraient la pièce voisine.

M. de Saint-Héresme, pâle déjà de la pâleur de la mort, avait encore pâli ou mieux était devenu d'un jaune de cire à la vue du désespoir de son enfant: tout le sang qui lui restait avait reflué vers le cœur que comprimait l'émotion.

Mais le marquis était d'abord un soldat, un vaillant, et la vie toute de droiture, de sacrifice, de bonté qu'il laissait derrière lui était trop belle pour que la mort l'effrayât comme elle avait effrayé son misérable adversaire, son assassin.

Il sourit donc en prenant à deux mains la tête de son Charles et en y imprimant longuement ses lèvres.

Puis il témoigna le désir que tout le monde, excepté son fils et les deux gardes, que tout le monde se retirât.

On les laissa seuls.

Alors le marquis, désignant à Pierre un placard s'ouvrant dans un angle de la pièce, le pria de lui apporter la bouteille qu'il y trouverait sur une planche.

Le garde s'empressa d'acquiescer au désir du colonel et apporta la bouteille, une vieille petite fiole de forme singulière et toute poudreuse.

(A suivre.)

M. Verdon, l'école primaire — Il nomme (liens) :
M. Perrot,
M. Steinem
M. Glasson
M. Esseiva,
M. Poffet,
M. Desbioll
M. Zebby
M. Vicarin
M. Weck,

Assuran
Au congrès s à Lausanne, l rection canton port, dans le projet d'assu canton de Fr.

Expositi
Le premier n de la Fédération rouge a eu l Berne, à la g étaient expos étaient repré blement rep lui soit une c et éleveurs é nombreux sy ché était de quérir des ar

L'expositi bre de vente ces journées de toutes p Franche-Con celle faite p rillon de onz cat de Tram acheté 1900 prix sont for moins. Pour de Fribourg

Parmi les des prix à l les suivants Gremaud Gruyère), p vier 1898. Le mém 6 février 18 Wyssmal Gruyère), « Czar », n Le mém « Muller », Guillet, J pour son ta 18 avril 18 Savary, I pour son ta mars 1896,

Mise
Vendred des les 2 heu faillites de l chères publi rière, femm peu de bétai mobilier, tel potager, har Bulle, le 2

MIS
Il sera ve l'Hôtel de Jeudi 15 matin deux nais, ainsi q

Ven
La Sociét à vendre so à dater du 8 sions seront 18 courant,

Fr
A. Cor achète des f

oisson d'Or a été conféré à la reine-régente d'Espagne en l'honneur de l'heureuse médiation française entre l'Espagne et l'Autriche. L'ordre de la Toison d'Or, un des plus appréciés en Europe.

Le ministre de l'Intérieur, à Pontarlier, candidat aux élections législatives, vient de recevoir l'ordre de la Toison d'Or, au cours d'une réunion de la société de la Toison d'Or. La blessure ne sera pas mortelle.

Le ministre de l'Intérieur, à Pontarlier, candidat aux élections législatives, vient de recevoir l'ordre de la Toison d'Or, au cours d'une réunion de la société de la Toison d'Or. La blessure ne sera pas mortelle.

Le ministre de l'Intérieur, à Pontarlier, candidat aux élections législatives, vient de recevoir l'ordre de la Toison d'Or, au cours d'une réunion de la société de la Toison d'Or. La blessure ne sera pas mortelle.

Le ministre de l'Intérieur, à Pontarlier, candidat aux élections législatives, vient de recevoir l'ordre de la Toison d'Or, au cours d'une réunion de la société de la Toison d'Or. La blessure ne sera pas mortelle.

Le ministre de l'Intérieur, à Pontarlier, candidat aux élections législatives, vient de recevoir l'ordre de la Toison d'Or, au cours d'une réunion de la société de la Toison d'Or. La blessure ne sera pas mortelle.

Le ministre de l'Intérieur, à Pontarlier, candidat aux élections législatives, vient de recevoir l'ordre de la Toison d'Or, au cours d'une réunion de la société de la Toison d'Or. La blessure ne sera pas mortelle.

DE FRIBOURG

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

Le conseil municipal de la ville de Fribourg, dans sa séance du 6 septembre, a autorisé M. Henri Gapan, député à la Diète, à pratiquer sa profession de journaliste.

M. Verdon, Isidore, à Dompierre, instituteur à l'école primaire de Bulle.

Il nomme 1^{er} lieutenants d'infanterie (fusiliers) :

- M. Perrot, Claude, à Neuchâtel;
- M. Steinemann, Walther, à Yverdon;
- M. Glasson, Félix, à Bulle;
- M. Esseiva, Max, à Fribourg;
- M. Poffet, Joseph, à Tavel;
- M. Desbiolles, Arnold, à Bulle;
- M. Zéby, Henri, à Fribourg;
- M. Vicarino, Eugène, à Fribourg;
- M. Weck, Albéric, à Fribourg.

Assurance obligatoire du bétail. — Au congrès agricole international qui va s'ouvrir à Lausanne, M. Béat Collaud, secrétaire de la Direction cantonale de la police, présentera un rapport, dans la section d'économie rurale, sur le projet d'assurance obligatoire du bétail dans le canton de Fribourg.

Exposition de taureaux à Berne. — Le premier marché aux taureaux avec exposition de la Fédération suisse d'élevage de la race tacheté rouge a eu lieu vendredi, samedi et dimanche à Berne, à la grande Schanze. 344 pièces de bétail étaient exposées. Toutes les parties de la Suisse étaient représentées; le Simmenthal était très faiblement représenté, craignant que ce marché ne lui soit une concurrence. De nombreux marchands et éleveurs étrangers étaient venus, ainsi que de nombreux syndicats. Le but principal de ce marché était de fournir aux syndicats l'occasion d'acquiescer des animaux irréprochables.

L'exposition a obtenu un grand succès : le nombre de ventes et de bonnes ventes faites pendant ces journées le prouve. Les acheteurs sont accourus de toutes parts, d'Alsace entre autres et de la Franche-Comté. Parmi les belles ventes, citons celle faite par un agriculteur de Spiez, d'un taurillon de onze mois, acheté 2600 fr. par le Syndicat de Tramelan. Un taureau de deux ans a été acheté 1900 fr.; il va partir pour la Russie. Ces prix sont fort beaux, mais le bétail ne l'est pas moins. Pour un taureau de deux ans, du canton de Fribourg, le propriétaire en demandait 5000 fr.

Parmi les exposants fribourgeois qui ont obtenu des prix à l'exposition de taureaux, nous relevons les suivants de notre contrée :

Gremaud, Casimir, à Echallens (Syndicat de la Gruyère), pour son taurillon « Czar », né le 12 janvier 1898, 20 fr.

Le même, pour son taurillon « Lion », né le 6 février 1898, 20 fr.

Wyssmuller, Jacques, à Bulle (Syndicat de la Gruyère), pour son taurillon, tacheté rouge, « Czar », né le 16 novembre 1897, 20 fr.

Le même, pour son taurillon, tacheté rouge, « Muller », né le 5 janvier 1898, 10 fr.

Guillet, Jean, à Bulle (Syndicat de la Gruyère), pour son taureau, tacheté rouge, « Sultan », né le 18 avril 1897, 20 fr.

Savary, François, à Riaz (Syndicat de la Gruyère), pour son taureau, tacheté rouge, « Lion », né en mars 1896, 40 fr.

Courses de chevaux. — Nous apprenons avec plaisir qu'aux courses de Morges qui ont eu lieu dimanche et lundi, M. Paul Blancpain, lieutenant de cavalerie à Fribourg, a remporté trois prix. Le premier prix (500 fr.) aux courses d'obstacles, distance 2400 mètres, avec son célèbre cheval *Bel-Eil*; le troisième prix (100 fr.) à la course plate au galop pour tous chevaux résidant en Suisse, distance 2500 mètres, avec son cheval *Bélisaire*; le troisième prix (100 fr.) à la course plate au galop (jockeys et professionnels exclus), 1800 mètres, avec *Bélisaire*. — Nos sincères félicitations.

Pont de Pérolles. — Une nombreuse assemblée, tenue dimanche au Mouret, s'est occupée des moyens à prendre pour assurer et activer la construction du pont de Pérolles. Le comité d'initiative a été confirmé et complété : MM. Buchs, Etienne, député, et Bongard, greffier, y représentaient les intérêts de La Roche et de la Basse-Gruyère. Une pétitionnement sera organisé par les soins du comité. L'action est donc vigoureusement entreprise, et, comme l'argent pleut dans nos caisses, on ne manquera pas de réussir, ce que nous souhaitons d'ailleurs.

Accident. — Mercredi matin, vers 10 heures, on a transporté à l'Hôpital des bourgeois de Fribourg un nommé Aug. Boschung, employé à l'équipe de la gare, qui venait d'être atteint et renversé sur la voie par un train en manœuvre. Une locomotive et dix wagons ont passé sur une jambe de ce malheureux et l'ont coupé net au-dessus du genou. Cet employé est âgé d'une trentaine d'années et père de famille.

Le Grülli de Morat. — La section du Grülli de Morat adresse un appel aux sections de la Suisse pour les inviter à assister aux fêtes du cinquantenaire de sa fondation, qui auront lieu à Morat, le dimanche 9 octobre prochain. M. End, président central de la Société du Grülli, assistera à cette fête et y prendra la parole.

GRUYÈRE

Vaccinations. — Les vaccinations et revaccinations officielles auront lieu, pour la ville de Bulle, mercredi le 14 septembre prochain, à 10 h. du matin, au bâtiment des écoles.

Devront se présenter tous les enfants non vaccinés en 1897 et les jeunes gens, garçons et filles, non revaccinés, âgés de 12 à 15 ans.

La vérification des résultats aura lieu le mercredi suivant, à la même heure.

Le Secréariat communal.

Ecoles primaires. — La rentrée des écoles primaires de Bulle est fixée au vendredi 16 septembre prochain, à 8 heures du matin. Tous les enfants nés en 1891 et domiciliés sur le territoire de la ville de Bulle sont tenus de fréquenter l'école primaire ou une école libre. (Communiqué.)

Démenti. — Dans l'assemblée des contribuables de Bulle, M. Morard s'est esquivé à dé-

montrer que l'Etat de Vaud ne donnerait rien au V.-B.-T. Or, le lendemain, lundi, une délégation obtenait à Lausanne l'assurance que Vaud ferait, non seulement les 616,000 fr. inscrits au plan financier, mais 300,000 fr. de plus. La nouvelle loi donnera, en effet, aux voies étroites 30,000 fr. par km. au lieu de 20,000 fr. Attrape!

Foire. — La foire d'hier a déçu les espérances de tout notre commerce; on s'attendait à mieux. Le marché des bovins était à peu près nul. Il faut bien reconnaître que le temps superbe, qui continue à la satisfaction générale, retient les troupeaux à la montagne et qu'ils y seront maintenus aussi longtemps que possible.

La foire de la St-Denis, fixée maintenant au dernier mercredi et jeudi de septembre, nous récupérera du peu d'affaires de la présente semaine.

A part cela, beaucoup de monde pour les emplettes de bœnichon.

Il est entré sur nos champs de foire : 100 têtes de gros bétail, 184 porcs et 245 veaux et moutons.

Il est sorti par le chemin de fer 34 têtes dans 11 wagons.

Lundi dernier est venue en mises publiques la location du Café Gruyérien, propriété de la fondation Duvillard, à Epagny. On sait que cette fondation est gérée par le comité de l'hospice de district. La mise a été poussée jusqu'à une somme ronde de 1700 fr. supérieure à la location précédente. Avec le prix de la patente, ce café coûtera annuellement au preneur 4100 fr. Le Cercle conservateur établi au premier étage n'est pas compris dans l'adjudication. C'est M. Xavier Conus, à Vauderens, qui desservira le Café Gruyérien.

Géologie. — Le Progrès de Château-d'Ex, parlant du percement des tunnels destinés à amener à Montreux les eaux du Pays-d'Enhaut, dit que le grison se montre encore dans les roches salines de la Belle-Place. Là, il se rencontre dans une couche marneuse. Avec des installations d'aération, il n'y a plus d'accumulation de grison à craindre, il peut brûler librement sans que les lampes des mineurs aient à redouter une explosion.

Le tunnel des Cases a amené la découverte d'une caverne souterraine, dont les dimensions sont considérables. Le plafond est recouvert d'une épaisseur de cristal opaque de 30 cm. On y trouve quantité de stalactites.

OCCASION Les grands stocks de marchandises pour la saison d'automne et d'hiver, tels que :

| | |
|--|---------------|
| Par mètre | |
| Etoffes pour dames, fillettes et enfants | dep. Fr. 1. — |
| Milaines, bouckins, chevots p. hommes | > 2.50 |
| Coutil imprimé, flanelle laine et coton | > 1.45 |
| Cotonnerie, toiles écruées et blanchies | > 1.20 |

jusqu'aux qualités les plus fines sont vendus à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. Echantillons franco. Adresse : Max Wirth, Zurich.

Fr. 10
les 3⁵⁰ mètres millaine s. fil berinois
pour un complet solide.
Grand choix en draperie hommes et tissus p. dames.
Echantillons et gravures franco.
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Mises publiques.

Vendredi 16 septembre prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, l'Office de faillites de la Gruyère fera vendre aux enchères publiques, au domicile de Marie Charrière, femme d'Augustin, à La Roche, un peu de bétail et une certaine quantité de mobilier, tel que chars, train aux, lits, tables, potager, harnais, etc., etc.
Bulle, le 2 septembre 1898.
L'Office des faillites : Eng. DESCHENAUX, subst.

MISES PUBLIQUES

Il sera vendu en mises publiques, devant l'Hôtel de Ville, à La Tour-de-Trême, le **jeudi 15 septembre**, dès 9 heures du matin, deux bons chevaux de trait avec harnais, ainsi que deux chars et un traîneau.

Vente de lait.

La Société de laiterie d'Estavannens offre à vendre son lait pour le terme d'une année, à dater du 3 octobre prochain. Les souscriptions seront reçues par le soussigné jusqu'au 18 courant, à 5 heures du soir.
Au nom de la Société : Jos. CAILLER.

Framboises.

A. Corminboeuf, liquoriste, à Bulle, achète des framboises.
(A suivre.)

Mises de bétail.

Mercredi 21 septembre, devant leur domicile au Bry, dès les 10 heures du matin, les frères Chenux vendront sous de favorables conditions de paiement : 7 mères-vaches portantes, 2 taures, 2 génisses, 4 veaux, 2 bœufs de 2 ans, 1 bon cheval de 4 ans et 20 000 pieds de foin et regain de première qualité, à consommer sur place; bel emplacement.
Les exposants.

Amodiation de montagnes.

Samedi 1^{er} octobre prochain, à 2 h. de l'après-midi, la commune d'Enney expo sera en mises publiques, pour la durée de trois années, les pâturages ci-après :
1^o Longeorne-devant et derrière;
2^o La Léchyre;
3^o Es Frassettes;
4^o Les Cernaules.
Conditions favorables.

Vins et liqueurs.

A. CORMINBOEUF
Distillerie à côté de l'hôtel des Alpes, à BULLE
Vins blancs et rouges divers.
Spécialité de vins de Bourgogne, provenance directe.
TÉLÉPHONE

Attention!

Chez le soussigné, on trouve **bons vins rouges et blancs** du pays et de l'étranger, à des prix exceptionnels.
Rabais par quantité, depuis 100 litres.

BIÈRE

Finaigre concentré, garanti pur vin, provenant d'une des meilleures fabriques suisses.

J. SUDAN, représentant, maison Ryser, vis-à-vis de la pinte du Nord, à BULLE

A VENDRE

à consommer sur place, 15,000 pieds de foin et regain première qualité. Ecurie pouvant loger 15 ou 16 pièces de bétail.
S'adresser à Claude Giroud, propriétaire à Villaranon près Siviriez.

A VENDRE

pour préparer cidre, etc., un **concasseur** et un **pressoir à fruits**, état de neuf.
Agence immobilière L. Deschenaux & E. Genoud, rus de Romont 256, Fribourg.

ON DEMANDE

un **acheteur sérieux** pour un des meilleurs établissements de la ville.
S'adresser à l'Agence immobilière L. Deschenaux & E. Genoud, 256 rue de Romont, Fribourg.

HOTEL DE VILLE, BULLE

A l'occasion de la bœnichon :

Bonne musique et danse.

Orchestre MEYER de Berne.

Le tenancier : OSWALD GEX

Bœnichon de Bulle

les 11, 12 et 13 septembre 1898 :

BONNE MUSIQUE

et danse

au Tirage.

Invitation cordiale.

MARTIN MORAND

Bœnichon de la

Verrerie de Semsales

les 11, 12 et 13 septembre.

BONNE MUSIQUE

et danse

à l'auberge de l'Industrie.

Perdu :

A Bulle, le jour de la foire, un **portemonnaie**. Prière de le rapporter chez Ob. MOREL, libraire, contre récompense.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Le **MAGGI** de 1 fr. 50 pour 90 c.

en flacons, aussi apprécié de la ménagère économe que du chef de cuisine, est en vente chez : Charles Blanc, Bulle. Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE : ENVELOPPES COMMERCIALES depuis 4 fr. 50 le mille.

FOIRES DE BULLE (Gruyère - Suisse). Marchés au bétail.

Cette année-ci, la grande foire de la **Saint-Denis** aura lieu les **28 et 29 septembre**; celle d'octobre le **20**.

LA MUNICIPALITÉ DE BULLE

Foire de Charmey (Gruyère). Marché au bétail.

Cette année-ci, la foire d'automne aura lieu le **lundi 26 septembre**.

La Municipalité de Charmey.

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :
4 % contre certificats de dépôts à 5 ans fixe;
3 1/2 % sur carnets d'épargne;
3 % en compte courant, sans commission, remboursables à vue.

CRAVATES — RÉGATES

Régates avec épingles dep. 40 c.; nœuds noirs et couleurs dep. 50 c.; parfumerie fine; savons au lait de lis à 60 c.; peignes de côte dep. 20 c. la paire; fers à repasser dep. 90 c.; brosses à habits et à cheveux dep. 40 c.; bretelles dep. 35 c.; porte-monnaie dep. 10 c.

Lavages de tête système anglais et coiffure de dames.
Ouvrages en cheveux.

Chez **A. MARGOT**, coiffeur, en face du Cheval-Blanc, BULLE

Cycles en tous genres.

Achat, vente, échange, location, leçons.
Assortiment d'accessoires. — Huile spéciale. — Lampe acétylène.

Atelier de réparations et transformations.

Vente des marques *Cleber, Waffrad, Draris, etc.*
Célèbre **CLEVELAND**, la reine des bicyclettes.

Agence pour la Gruyère et le Pays-d'Enhaut :
Jos. GREMAUD, mécanicien, à Bulle.
Atelier et dépôt au-dessous de l'église.

Ciment Portland.

La *Fabrique suisse de ciment Portland*, à *St-Sulpice*, informe MM. les entrepreneurs et particuliers que **M. Albert GILLARD**, architecte entrepreneur à *Bulle*, a toujours en dépôt son *Ciment Portland artificiel* à prise lente, réputé dans toute la Suisse comme produit de première qualité.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg.

Par décision du 27 août courant, le Conseil de surveillance a porté au **trois et trois quarts pour cent** l'an le taux d'intérêt des cédulae à émettre dès ce jour **jusqu'à nouvel avis**.

Le placement doit être consenti pour cinq ans et il devient remboursable après ce terme moyennant **avertissement préalable de 6 mois**.
Fribourg, le 29 août 1898.

Le Directeur : **L. MULLER**

ATELIER DE SERRURERIE Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

Ouvrages de bâtiments, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails, etc.
OUVRAGE SOIGNÉ ET PRIX MODÉRÉS

A vendre : Deux beaux *coffres-forts* tout neufs, à des prix très avantageux.

Agence immobilière L. DESCHENAUX & E. GENOUD 256 rue de Romont, FRIBOURG

Aux conditions les plus avantageuses : achats, ventes et locations d'hôtels, cafés-braseries, restaurants bien achalandés et auberges, soit en ville, soit à la campagne; maisons d'habitation, domaines, petites propriétés avec ou sans terrain, forêts, montagnes, etc.
L'agence procure également le personnel d'hôtel, cafés gens de maison et de ferme employés de magasin, de bureau, etc.

Commerce de farines BESSNER & SCHIRMER FRIBOURG

Nous informons notre honorable clientèle que, malgré l'incendie des moulins de la *Sonnez*, nous continuerons à échanger nos farines contre du froment, du moitié et de l'avoine et recommandons à l'occasion de la bénédiction nos marchandises de premier choix aux prix les plus réduits.

Pour bétail : Graines et farine de lin, Sel de Glauber

Chez **L. Treyvaud**, 38 Grand'rue, Bulle.

Goître, gonflement du cou.

Depuis quelque temps, j'étais tourmenté par un goître énorme, ainsi que par un gonflement général du cou et des étouffements dont aucun traitement n'avait pu me guérir. Malgré le conseil qu'on me donna de me faire opérer, je ne pouvais me décider à ce dernier moyen et c'est pendant que je me trouvais dans cette perplexité que des annonces qui me tombèrent sous les yeux m'engagèrent à m'adresser à la Polyclinique privée de Glaris. C'est la fut très heureux pour moi, car cet établissement, après m'avoir traitée par correspondance pendant quelque temps, m'a complètement délivrée de mon mal, ce que je reconnais avec la plus vive reconnaissance. Corcelles s. Payerne, le 20 janvier 1898. Justine Buache Rapin. J'atteste pour certaine la signature de Justine Rapin. Corcelles, le 20 janvier 1898. Jacq. Cherbain, syndic. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

5 médailles bronze, argent et or.

S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du *Vully* et vins d'*Arbois*.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
Vully : 45

A. PAPA

GYPSERIE, PEINTURE, DECORATION

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Domicile chez **M. Paul MAGNIN**, aux Halles, à Bulle.

MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellent

plâtre blanc et gris

des usines de **MM. L. Du Pasquier & Cie**, à *Grandchamp* près *Vevaux*, à des prix très réduits.

S'adresser à **S. BORRI**, maître gypseur-peintre, à Bulle.

LE MAGASIN A LA CONCURRENCE

Maison **Perret-Berthet** — BULLE — vis-à-vis le Cheval-Blanc

avise son honorable clientèle que, vu la prochaine restriction de commerce, il liquidera les marchandises suivantes avec un grand rabais sur tous les articles, tels que : Chapeaux d'hommes, d'enfants, paille et feutre; grand choix de chapeaux nouveautés pour dames et fillettes, garnis et non garnis; grand assortiment de rubans, fleurs, plumes, dentelles, soierie, velours, riches, gants de fil et de peau, corsets, mercerie, bonneterie, ombrelles, parapluies, lingerie pour dames; chemises d'hommes, blanches et couleur; blouses bleues et grises; bijouterie, parfumerie, toiles cirées, couteaux, cuillers, valises; grand assortiment de paniers jouets d'enfants, papeterie, porte-monnaie. Savon de Marseille à 20 c. le morceau et quantité d'autres articles trop longs à mentionner.

N'achetez pas sans avoir visité les magasins

A LA CONCURRENCE

Contre faiblesse des nerfs, pas de meilleur remède éprouvé et efficace

que l'amer ferrugineux de **Joh. P. Mosimann**, pharm., à *Langnau* (Emmenthal). — (Préparé aux herbes amères des Alpes, suivant les prescriptions du célèbre *Mich. Schüppach*, à *Langnau*). — Pour tous les cas de faiblesse générale (spécialement faiblesse de l'estomac, anémie, faiblesse des nerfs, chlorose) extrêmement fortifiant et sans égal pour le rétablissement de la santé et d'un bon teint; remède diététique, de, us longtemps éprouvé (combinaison de fer et d'amers très digestifs). Accessible également aux personnes peu fortunées, une bouteille de 2 fr. 50, avec mode d'emploi, suffisant pour une cure de 2 à 4 semaines. Recommandé par les médecins. Dépôts dans les pharmacies : *Fribourg* : *Boéchat & Bourgnécht*; *Romont* : *L. Robadey*; *Bulle* : *Gavin*; *Rue* : *Stajessi*; *Morat* : *Wegmüller*.

Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'in-u du malade. *Zurich III*, le 28 décembre 1897. *Albert Wernli*. La signature d'*Albert Wernli* a été légalisée. Pour le syndic, *Wolfsenberger subst. de préfet*. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Grande forge, La Tour.

Fabrication de *charrues Brabant*, garanties pour bonne marche.

Réparations en tous genres.

Se recommande **Nicolas Stampfli**, maréchal-forgeron.

On demande

une personne de 30 à 35 ans, connaissant la cuisine et les travaux du ménage. Bonnes références exigées.

S'adresser à **M. PERRET-BERTHET**, boucher, à Bulle.



Bulle. — **Emile Lenz**, imp.-éditeur.



PRIX DE L'A

Suisse. . .

Etranger . . .

payable

Prix du nu

On s'abor

bureaux

L'assas

Samedi

était arriv

elle était d

tait à pren

barcadère

devant le

précipita s

Cet indi

foule de ci

rétèrent.

L'impér

releva cep

dit seule s

l'impératr

lorsqu'on

hors du p

dère.

On lui

ramena l'

elle reçut

docteurs C

qu'elle av

poitrine.

M. Rou

pecteur de

donné des

pagnée q

mestique.

l'impératr

un centim

peine don

sayèrent

mais sans

reprendre

demande

— Sou

— Non

FEU

Mac

— Mon

par la fenê

mon verre

la bouteille

elle réveill

moins va-t

toutes mes

recette de

Pierre, dep

que ce doi

pleure pas,

conrage; u

jours s'en

quarts de

— Oh! p

ne suis pas

vous, que v

— Si, m

rents entre

rents qui re

que tu n'as

En finiss

verre que l

versé quelq

A peine l

tense parut